



11 AVR. 2023

**Décision n° 2023-013 R du
fixant le schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine de Provence-Alpes Côte
d'Azur-Corse**

Le Président de l'EFS

Vu le code de la santé publique, notamment ses articles L. 1222-15, L. 1222-16 et R. 1222-48 à R. 1222-52 ;

Vu le décret n° 2017-1199 du 27 juillet 2017 modifiant les dispositions relatives à l'Etablissement Français du Sang, notamment son article 10 ;

Vu l'arrêté du 17 décembre 2022 fixant le schéma directeur national de la transfusion sanguine pris en application de l'article L. 1222-15 du code de la santé publique ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé de Provence-Alpes Côte d'Azur du 27 mars 2023 ;

Vu l'avis de l'Agence Régionale de Santé de Corse du 21 mars 2023 ;

Vu l'avis du Ministère des Armées du 24 mars 2023 ;

Vu l'avis du Ministère de la Santé et de la Prévention du 23 mars 2023,

Décide :

Article 1

Le ressort territorial du schéma régional d'organisation de la transfusion sanguine de Provence-Alpes Côte d'Azur-Corse comprend les départements des régions Provence-Alpes Côte d'Azur et Corse.

Article 2

Les activités transfusionnelles de l'Etablissement Français du Sang accompagnées de leur localisation, la liste des sites de réalisation des analyses immunohématologiques receveurs associés aux activités de délivrance ainsi que la liste des établissements de santé autorisés à délivrer des produits sanguins labiles sont annexées à la présente décision.

Article 3

La présente décision est publiée sur le site internet de l'Etablissement français du sang.

Article 4

Le directeur de l'Etablissement de transfusion sanguine de Provence-Alpes Côte d'Azur-Corse est chargé de l'exécution de la présente décision.

Fait le

11 AVR. 2023

M. François TOUJAS
Président de l'Etablissement Français du Sang

ANNEXE

A. ACTIVITES DES SITES DE L'ETABLISSEMENT FRANÇAIS DU SANG

ACTIVITES DES SITES	VILLE
Sites fixes de collecte	<ul style="list-style-type: none"> • Arles • Avignon • Maison du don Marseille République • Maison du don du Pays d'Aix • Nice MDD • Toulon Hôpital Sainte-Musse
Plateau technique de préparation des PSL	Marseille Vallée Verte
Sites de distribution des PSL aux établissements de santé gérant un dépôt de sang	<ul style="list-style-type: none"> • Aix en Provence • Ajaccio • Arles • Avignon • Bastia • Cannes • Gap • Marseille Baille • Marseille Nord • Saint-Laurent-du-Var • Toulon Hôpital Sainte-Musse
Sites de délivrance de PSL	<ul style="list-style-type: none"> • Aix en Provence • Ajaccio • Arles • Avignon • Bastia • Cannes • Gap • Marseille Baille • Marseille Nord • Marseille Institut Paoli Calmettes • Marseille Timone • Saint-Laurent-du-Var • Toulon hôpital Sainte-Musse
Sites réalisant des analyses immunohématologiques receveurs	<ul style="list-style-type: none"> • Aix en Provence • Arles • Avignon • Cannes • Gap • Marseille Baille • Marseille Nord • Marseille Institut Paoli Calmettes • Marseille Timone

	<ul style="list-style-type: none">• Toulon hôpital Sainte-Musse• Saint-Laurent-du-Var
--	--

B. ETABLISSEMENTS DE SANTE AUTORISES A DELIVRER DES PRODUITS SANGUINS LABILES

DEPARTEMENT	NOM DE L'ETABLISSEMENT DE SANTE	VILLE
04	Centre Hospitalier de Digne-les-Bains	Digne-les-Bains
04	Centre Hospitalier de Manosque	Manosque
05	Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud - Site de Gap	Gap
05	Centre Hospitalier Intercommunal des Alpes du Sud - Site de Sisteron	Sisteron
05	Centre Hospitalier de Briançon	Briançon
06	Centre Hospitalier d'Antibes Juan-les-Pins	Antibes
06	Centre Hospitalier de Grasse	Grasse
06	Polyclinique Saint-Jean	Cagnes-sur-Mer
06	Centre Hospitalier La Palmosa	Menton
06	Clinique Saint-Georges	Nice
06	Clinique Saint-Antoine	Nice
06	Clinique du Parc Impérial	Nice
06	Polyclinique Santa Maria	Nice
06	Centre Hospitalier Universitaire de Nice - Site de Pasteur 2	Nice
06	Centre Hospitalier Universitaire de Nice - Hôpital l'Archet	Nice
13	Clinique de la Casamance	Aubagne
13	Centre Hospitalier Edmond Garcin	Aubagne
13	Centre Hospitalier de la Ciotat	La Ciotat
13	Hôpital Saint-Joseph	Marseille
13	Hôpital Privé Beauregard	Marseille
13	Hôpital Européen	Marseille
13	Hôpital Instruction des Armées Laveran	Marseille

13	Centre Hospitalier de Martigues	Martigues
13	Centre Hospitalier de Salon-de-Provence	Salon-de-Provence
13	Clinique de l'étang de l'olivier	Istres
13	Maternité Catholique de l'Etoile	Aix-en-Provence
13	Clinique de Vitrolles	Vitrolles
13	Clinique Générale de Marignane	Marignane
13	Centre Hospitalier d'Arles	Arles
83	Hôpital Renée Sabran - Hospices civils de Lyon	Hyères
83	Polyclinique Les Fleurs	Ollioules
83	Centre Hospitalier d'Hyères	Hyères
83	Hôpital Privé Toulon Hyères site Saint-Marguerite	Hyères
83	Centre Hospitalier de Brignoles	Brignoles
83	Centre Hospitalier Intercommunal de Fréjus-Saint-Raphael	Fréjus
83	Centre Hospitalier de la Dracénie	Draguignan
83	Polyclinique Notre Dame	Draguignan
83	Hôpital Privé Toulon Hyères - Site Saint-Jean	Toulon
83	Centre Hospitalier de Saint-Tropez	Gassin
84	Centre Hospitalier du Pays d'Apt	Apt
84	Centre Hospitalier de Carpentras	Carpentras
84	Centre Hospitalier Intercommunal de Cavaillon Lauris	Cavaillon
84	Centre Hospitalier d'Orange	Orange
84	Centre Hospitalier de Valréas	Valréas
84	Centre Hospitalier Intercommunal Aix-Pertuis - Site de Pertuis	Pertuis
2A	Centre Hospitalier d'Ajaccio	Ajaccio

2A	Polyclinique du Sud de la Corse	Porto-Vecchio
2B	Centre Hospitalier de Bastia	Bastia
2B	Centre Hospitalier de Calvi	Calvi